

UNE ENQUÊTE SUR LES JEUNES AGRICULTEURS DE L'EPINE (HAUTES-ALPES) DANS LES BARONNIES PROVENÇALES

Pourquoi une enquête sur les jeunes agriculteurs à l'Epine ?

Depuis plusieurs années, de nombreuses études témoignent d'un essor démographique des espaces de faible densité en France. Si les centres urbains connaissent un déclin démographique, les campagnes sont marquées par une croissance, dans un mouvement qu'on peut appeler « exurbanisation », ce qui traduit la migration de nombreux citadins qui viennent vivre à la campagne. La plupart des auteurs parlent de « renouveau » ou de « renaissance des campagnes ». La crise de la COVID a sensiblement accentué ce mouvement d'exurbanisation. Les personnes qui quittent les villes le font, pour certains, en conservant leur activité professionnelle en l'aménageant notamment par le télétravail. Certains viennent pour trouver un autre emploi. D'ailleurs certains quittent le milieu urbain dense parce qu'ils sont confrontés à un chômage et tentent une reconversion dans des milieux faiblement peuplés. Les aides en formation permettent de proposer ces solutions de mutations à la fois spatiales et socioprofessionnelles. Un nombre notable de ces personnes viennent en milieu peu dense pour s'installer dans l'agriculture avec des projets très variés dans les formes d'activités agricoles et les études démontrent l'importance de l'installation de jeunes agriculteurs.

Au même titre que d'autres territoires ruraux voisins, comme le Diois ou le Trièves, le secteur du Buëch et des Baronnie, dans la partie occidentale du département des Hautes-Alpes, est un espace dans lequel se déroulent ces nouvelles dynamiques liées aux jeunes. La commune de l'Epine tranche par l'importance du nombre de jeunes récemment installés dans l'agriculture. Les données sociales et économiques ne sont pas suffisantes pour tenter de comprendre totalement ce qui se passe actuellement. Il s'agit également d'entendre les acteurs de cette évolution : ils ont une expertise sur leur territoire. Pour cette raison, l'enquête proposée consiste à effectuer des entretiens auprès des jeunes agriculteurs.

L'enquête se propose de s'interroger sur les raisons de cette évolution à l'Epine. Est-elle le fruit de déterminants généraux liés à ce mouvement d'exurbanisation ou y a-t-il des spécificités dans ce renouvellement socio-démographique ? A quelles motivations et quels projets répondent ces jeunes agriculteurs ? Quels sont les impacts sur les pratiques agricoles et sur le territoire ?

Pourquoi une enquête à l'Epine ?

Dès la fin des années 1970, le Buëch et les Baronnie ont été accompagnés, notamment par la Direction départementale de l'agriculture, pour expérimenter une modernisation des structures et des pratiques agricoles, autour d'une spécialisation dans l'élevage ovin, complétée par la production céréalière et de plantes fourragères. La démographie était à la baisse tandis que l'évolution s'est traduite par une concentration foncière et par la réduction du nombre des exploitations dont la taille a augmenté (100 ha en moyenne). Puis, dans les années qui ont correspondu à la mutation de la politique agricole commune, surtout à la fin des années 1990, des changements se sont produits dans les structures et les productions avec le développement des primes souvent affectées aux surfaces.

La labellisation de la production ovine, l'agneau de Sisteron, s'est effectuée par la constitution d'associations dans lesquelles des agriculteurs de

l'Epine ont été largement partie prenante. Dans le même temps, les cultures, qui étaient essentiellement tournées vers la vente auprès de filières, ont changé vers la production de céréales utilisées directement par les éleveurs pour leur troupeau ou vers la production de plantes fourragères moins tributaires des semences en provenance des industries. Les transmissions d'entreprises agricoles, entre les années 1960 et les années 2000, se sont effectuées dans le cadre exclusif de la transmission familiale.

Récemment, une des caractéristiques du secteur mais aussi de toutes les Hautes-Alpes est l'installation de jeunes. Comme le dit l'un des agriculteurs interrogés : *Il y a deux ou trois ans, il y a eu une cinquantaine d'installations dans le département, ils n'avaient pas vu cela depuis plus de 50 ans.*

Comment la commune de l'Epine évolue-t-elle actuellement, depuis les années 2015 et suivantes, qui correspondent à un basculement démographique à

l'échelle de la France avec le transfert de populations vers les campagnes ? Par rapport à la majorité des communes du secteur géographique, où les communes sont confrontées à une disparition des agriculteurs et des exploitations, la commune de l'Epine connaît un nombre exceptionnel d'agriculteurs (10 sur 200 habitants avec 16% de la population active) avec un

La méthode de l'enquête

Dans les statistiques courantes, sont considérées comme « jeunes », les personnes de moins de 35 ans. Cependant cette enquête élargit l'échantillon en prenant en compte les personnes jusqu'à 45 ans, en tenant compte, comme dans des statistiques récentes, de l'allongement de la vie et de la durée de travail.

L'enquête a suivi un protocole, inspiré de la sociologie de l'acteur-réseau, mise au point par Callon et Latour. La personne est invitée à parler librement à partir d'une question principale : « pour quelles motivations et dans quelles conditions vous êtes-vous installé-e en tant qu'agricultrice ou agriculteur ? ». Au cours de l'entretien, d'autres questions permettent d'approfondir et de compléter les propos des personnes enquêtées, notamment : « quelle est votre trajectoire personnelle ? quelles sont les activités et les pratiques agricoles ? quelles filières ? quelle est la structure organisationnelle (l'entreprise, le foncier) ? quels sont les engagements en relation avec le métier d'agriculteur ou les activités extérieures ? quelles sont les perspectives et les projets ? A quel prix accepteriez-vous de quitter ce que vous faites ? ».

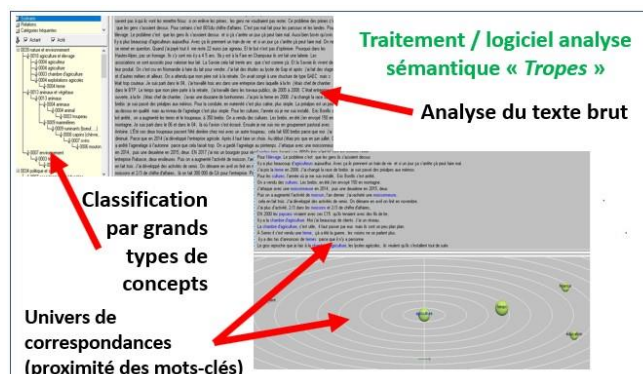
L'enquête consiste à enregistrer les dires des personnes enquêtées, puis de retranscrire strictement les dires. Ensuite l'analyse est effectuée en deux temps. Une analyse sémantique avec le logiciel Tropes © permet d'identifier les sujets et les termes utilisés. Ces

Une population de jeunes agriculteurs révélant des parcours variés

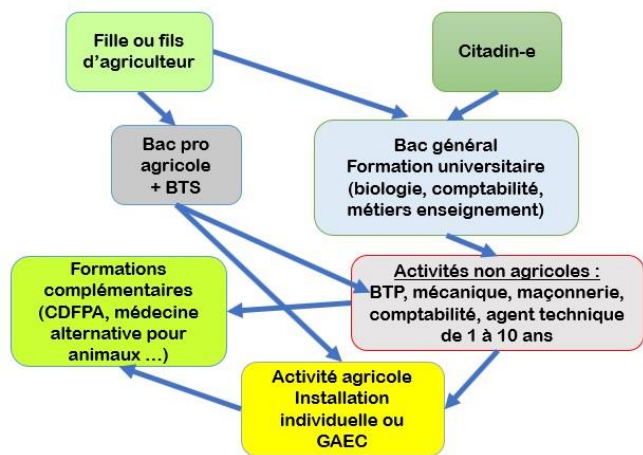
Les jeunes agriculteurs ont des trajectoires personnelles diverses, avec une formation qui les a souvent faits initialement travailler dans des activités autres que l'agriculture avant d'y venir. Les jeunes agriculteurs enquêtés sont pour la plupart originaires de l'Epine ou de la commune voisine de Ribeyret, comme le dit l'un d'eux : « *C'est pas forcément évident de travailler entre générations mais on s'en accommode. Les pratiques elles évoluent mais on a plutôt la même vision* ». Toutefois les trajectoires personnelles des jeunes agriculteurs sont différentes des agriculteurs des générations précédentes. Si on constate une forte reprise des exploitations dans le cadre familial, à l'Epine, celle-ci s'inscrit en totale opposition avec les rares reprises qui se produisaient pendant les décennies précédentes. Le poids des

taux record d'installation de jeunes dans l'agriculture (9 sur 10) et avec une proportion notable de femmes (4 sur 10). La question posée dans l'enquête est de savoir dans quelles conditions et pourquoi de jeunes agriculteurs s'installent dans le territoire du Buëch et des Baronnies et plus particulièrement sur la commune de l'Epine ?

données permettent d'établir des statistiques descriptives sur la fréquence et sur la répartition des domaines évoqués : ceux-ci guident la construction des résultats. Elles permettent aussi d'explorer les dires retranscrits pour illustrer les résultats.



L'enquête a permis d'écouter tous les jeunes agriculteurs ainsi que d'autres acteurs, dont des agriculteurs plus âgés encore en activité, le maire de la commune, un conseiller de la chambre d'agriculture. En plus, après analyse des résultats, il a semblé important d'interroger d'autres acteurs impliqués dans le système territorial qui constitue l'aboutissement original de l'évolution en cours des activités et des implications de ces jeunes agriculteurs dans la vie locale. Les dires sont strictement retranscrits en italiques dans le texte.

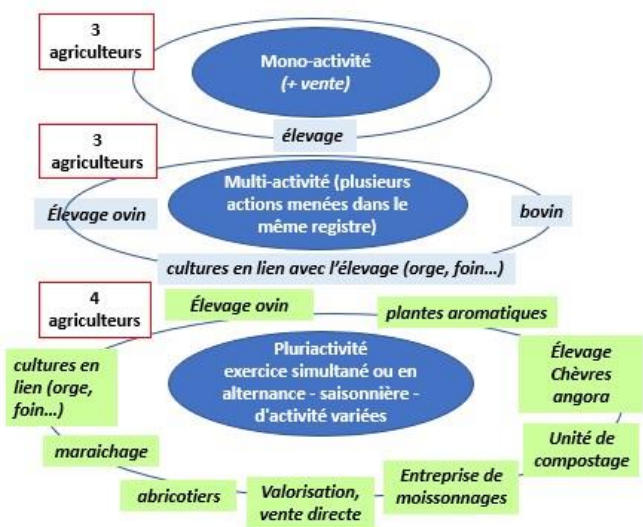


L'originalité de l'Épine est liée au nombre particulièrement important de jeunes agriculteurs. Tous, ils ont effectué des études, au moins post-bac professionnel avec, pour certains, des études allant jusqu'au master.

Cependant, les études n'ont pas abouti directement aux métiers de l'agriculture, loin de là. De nombreuses expériences (qui ont duré entre 1 à 10 ans) concernent de tout autres professions (l'administration, le BTP ...).

Mono ou pluriactivité : des choix répondant à différentes rationalités

Les choix des jeunes agriculteurs correspondent à trois logiques.



Certains prolongent les activités de leurs parents, dans le cadre de l'exploitation familiale. Ils optent pour un statu quo, avec la reproduction du modèle agricole régional focalisant les activités sur l'élevage ovin de brebis qui donnent naissance deux fois par an à des agneaux vendus à l'abattoir de Sisteron. Cette activité est complétée par la production de céréales, surtout de l'orge, de plantes fourragères et de foin qui servent essentiellement à l'alimentation du troupeau de l'exploitation. Cette filière est perçue comme stable, bénéficiant de revenus modestes mais satisfaisants en combinant les primes à l'ha, la vente des agneaux

Ce n'est qu'après d'autres expériences que ces jeunes se sont tournés vers l'agriculture souvent en effectuant des formations complémentaires.

Il faut noter que certains agriculteurs n'hésitent pas à poursuivre des cycles de formation afin d'accroître leur spécialisation. Ces formations sont effectuées dans le cadre de réseaux souvent associatifs. Ainsi l'une d'eux explique combien elle aspire à se perfectionner dans la connaissance de son métier d'éleveuse : « j'ai eu droit à des formations sur des médecines alternatives, pour les chèvres, la phytothérapie, l'utilisation de l'argile. Je fais partie d'une association, Eliose, c'est un regroupement d'agriculteurs sur 04 et 05 qui se penchent sur les médecines alternatives, qui soignent leurs bêtes sans antibiotiques. Cela m'a rassurée de rencontrer des agriculteurs qui ont conscience de faire des activités respectueuses des animaux ».

Le métier d'agriculteur est en outre très tributaire de la charge des activités administratives et comptables qui prennent de plus en plus de temps. La fonction d'agriculteur est donc très diversifiée dans ses activités.

labellisés et la vente de surplus notamment en paille, en foin ou en céréales. L'endettement est modéré mais permet des investissements dans du matériel agricole. Les initiatives comme l'installation de panneaux photovoltaïques financent des aménagements, comme des hangars. **D'autres** sont conscients de la faiblesse de leur revenu mais ils mesurent les risques qu'il y a à basculer vers une augmentation des quantités produites, qui nécessiterait un endettement et une soumission à des logiques productivistes en relation avec des filières d'approvisionnement en semences, en engrais, en produits phytosanitaires et vers les circuits de transformation et de commercialisation d'entreprises qu'ils ne contrôlent pas ou en qui ils n'ont pas confiance. Comme le dit l'une d'entre eux : « Je n'avais pas envie de rentrer dans le système de subventions qui implique des dettes et qui impliquait des travaux ». Enfin, **le troisième groupe** est constitué d'agriculteurs qui choisissent la pluriactivité parce qu'elle permet d'augmenter les revenus de l'entreprise. Cela permet aussi de ne pas être vulnérable en cas d'intempéries ou de variations des prix : « nous ici on essaye de faire un peu de tout, c'est la seule façon de s'en sortir. Celui qui veut se spécialiser il s'en sort pas. Ici on fait du foin, des céréales, des lavandes maintenant, ça permet de s'en sortir ». Il y a d'abord une diversification des productions agricoles : agneaux, céréales, foin, paille, plantes fourragères, semences agricoles, plantes aromatiques, essais d'arboriculture, plantes maraichères. Comme le dit l'un

d'entre eux : « *La lavande c'est notre production principale. En chiffre d'affaires c'est la part principale avec le foin, parce que c'est en bio aussi. L'avantage du bio pour la lavande, tu arrives toujours à vendre* ». Certains choisissent de répondre à des demandes d'installations d'infrastructures qui relèvent bien du droit agricole (panneaux photovoltaïques, unité de compostage et de méthanisation). D'autres préfèrent s'investir dans la vente directe notamment de leur

Vers une agriculture de qualité

Les pratiques agricoles des jeunes agriculteurs interrogés évoluent vers des productions moins intensives mais orientées vers la qualité. Le local est privilégié : comme le dit une agricultrice, « *si on aplatit les grains, les brebis assimilent mieux. On a une machine qui est un aplatisseur, qui concasse et on donne les céréales comme cela. C'est plus digeste pour elles. Mais on ne donne pas de compléments* ». Et puis : « *A l'heure actuelle on achète un peu de céréales parce qu'on ne traite pas, on ne fait pas de rotation. C'est l'orge qui est principalement cultivé. Il n'y a pas de traitement. Il y a un peu d'engrais, du phosphore pour le racinage. Cela facilite l'enracinement* ». L'évolution s'effectue vers la diminution voire la disparition des intrants. Comme le dit l'un d'eux : « *A l'époque, à nos parents, on leur apprenait à faire des traitements phyto mais ça n'existe plus aujourd'hui* » ; « *A l'époque quand ils apprenaient à traiter c'était systématique* ». Cette nouvelle orientation aboutit aussi à une augmentation de l'autonomie des exploitations, qui sont beaucoup moins dépendantes des apports en produits extérieurs en provenance de la filière agro-industrielle. Les coûts sont diminués par voie de conséquence. Cela est vrai aussi pour l'utilisation des semences. Comme le dit l'un d'entre eux : « *Dans les semences, on fait du classique,*

production maraîchère et de leur production de viande conditionnée et valorisée dans une commune voisine. L'un d'entre eux valorise la laine de son troupeau en allant jusqu'à Castres pour transformer la production en produits textiles, à la SICA Mohair qui a développé une filière de qualité.

on fait des semences fermières, on reprend les nôtres ou sinon on prend les filières classiques. On a besoin de retrouver une rusticité qui tienne ». Les choix sont portés, pour certains, par des motivations qui touchent à la relation à l'animal : « *J'avais envie de faire de la traite manuelle, dans le respect de l'animal, du bien-être de l'animal* ».

Même si la caractéristique de l'élevage des Baronnies a toujours été de se passer du déplacement des brebis vers des alpages en raison des terres de pâturage disponibles dans cette région de montagne, dans un GAEC, la solution pour lutter contre les risques d'attaque de loup consiste à être beaucoup plus présent auprès du troupeau. Dans les variétés élevées, le choix se porte aussi sur les Préalpes ce qui signifie une diminution des Mérinos que l'on avait encouragées dans les années 1970-1980. L'un des agriculteurs est favorable à la création d'un label d'agneaux des Baronnies. Une agricultrice et d'autres agriculteurs signalent que les pratiques agraires concernant les prairies de fauche sont suffisamment de qualité dans la variété des espèces pour bénéficier de Mesures Agro-Environnementales, MAE.

Le bien-être et l'engagement : des choix de vie personnelle et professionnelle

Les études démographiques récentes attestent d'un affaiblissement de l'opposition des modes de vie entre le rural et l'urbain. Actuellement, en France, un tiers des habitants sont répartis dans les 33 000 communes peu ou très peu denses. En réalité un même mode de vie se généralise et affecte des secteurs géographiques peu denses et aucun agriculteur enquêté n'a utilisé les termes comme « *rural* » ou « *ruralité* ». Est-ce la raison du sentiment de bien vivre des jeunes agriculteurs qui accèdent aux centres urbains (Gap, Sisteron et au-delà l'agglomération marseillaise ou la vallée du Rhône) et adoptent des modes de vie avec des logements bien mieux équipés que la plupart des populations les plus pauvres des périphéries des villes ou de certains quartiers de villes tout en ayant un cadre de vie en contact avec la nature ? Les revenus des jeunes agriculteurs de l'Epine sont pourtant faibles voire très

faibles. Ils ont cependant un fort attachement à leur mode de vie dans ce secteur de montagne où ils ont choisi de vivre. Comme le dit l'une d'entre eux : « *J'ai réalisé mon rêve d'enfant de devenir éleveuse de chèvres. Les chèvres, c'est aussi pour la qualité de vie à la campagne, pour que je sois le plus autonome possible* ». La qualité de vie est appréhendée comme un revenu non monétarisable. Lorsqu'on leur pose la question : *à quel prix accepteriez-vous de quitter ce mode de vie ?* aucun n'envisage un montant même pour un salaire de plusieurs milliers d'euros. « *J'ai toujours rêvé de faire cela ; même pour plus de 5000 euros je ne quitte pas* ». L'enracinement dans la vie professionnelle représente aussi un choix pour de nombreuses raisons. Le temps ne se compte pas et c'est toute l'opposition entre le travail en ville qui a souvent été vécu dans un rythme subi et le travail

agricole pour lequel ces agriculteurs ont le sentiment de maîtriser leur vie, même si elle est considérée comme « difficile ». Il y a aussi des raisons liées à la relation à la nature voire aux animaux. Comme le dit cet agriculteur : « *quand je confie mon troupeau au berger, je lui confie mon bébé* ». Comme le dit une autre agricultrice : « *Les animaux, le travail des champs c'est une passion. La passion, tout le monde le dit, il faut être passionné. J'ai pas l'impression que ce soit contraignant au contraire même si je suis occupée à plein temps et dès le matin très tôt* ». Un autre agriculteur exprime aussi sa motivation en ces termes : « *Ma vie elle est guidée par ma passion. Quand j'ai passé deux heures à Marseille, je suis malheureux, j'ai envie d'en repartir. Le dimanche on est autant content de sortir des brebis que de partir* ».

Ces constats concernent aussi la féminisation du métier d'agriculteur. Comme l'exprime l'une d'eux : « *Aujourd'hui, des femmes sont principales sur des exploitations ; parce que la société a évolué. Si une femme est sur une ferme c'est qu'elle en a envie et si elle a un mec il fait autre chose même s'il l'aide. Mais c'est elle qui est principale* ».

Toutes et tous expriment leur satisfaction voire leur bonheur de vivre ici : « *Le lien à la terre c'est le plus important. Il faut gagner sa vie mais c'est loin d'être le*

premier aspect du métier. Il y a une histoire bonheur. Comme le dit un autre, c'est important d'aimer ce qu'on fait. Ici, le soleil quand on a été habitué, on y est attaché ».

Les jeunes agriculteurs de l'Épine manifestent un engagement souvent diversifié. L'engagement politique se traduit par la participation au conseil municipal pour deux d'entre eux mais il n'y a pas de militantisme dans les structures politiques nationales. La plupart sont syndiqués aux Jeunes Agriculteurs. Leur implication dans la commune se manifeste aussi par leur participation à certaines activités associatives, notamment le comité des fêtes et comité de la foire mais aussi en tant que parents d'enfants scolarisés sur la commune. Par ailleurs les uns et les autres sont investis dans des réseaux de formation, de type associatif professionnel ou concernant les pratiques médicinales comme pratiques de médecine douce pour les animaux. Les démarches sont motivées par des choix éthiques sur le bien-être animal. Le niveau communal est le niveau prioritaire d'investissement des jeunes agriculteurs. S'y ajoutent les effets de réseaux, que ce soit par le biais du syndicalisme et par les actions d'échanges de connaissances ou de bonnes pratiques.

Des inquiétudes sur l'avenir et une insatisfaction à l'égard des structures

Si l'ensemble des jeunes agriculteurs affirment leur grande satisfaction d'avoir choisi leur style de vie professionnelle et personnelle, ils disent tous qu'ils sont cependant confrontés à des lourdeurs administratives. Leur jeunesse fait qu'ils ont tous appris à gérer une exploitation au cours de leur formation et certains ont exercé un métier qui leur a ouvert les règles de comptabilité mais tous déplorent le temps passé à des activités de bureau plutôt qu'à être au cœur de l'exploitation dans sa réalité concrète. Les charges réglementaires dans la vie de l'exploitation constituent une inquiétude. Dans l'analyse sémantique des textes retranscrits, avec le logiciel Tropes ©, le premier terme qui apparaît est *le temps*. Il arrive en tête en nombre d'occurrences, en étant cité 151 fois, devant *agriculture* 118 fois et *élevage* 112 fois. Le temps évoqué est à la fois, une contrainte, devant le temps consacré à ce qui est envisagé comme le cœur du métier d'agriculteur mais aussi le temps libéré et maîtrisé par rapport à une profession de salarié en ville. Cependant, les jeunes agriculteurs, qui sont conscients du temps qu'ils consacrent à leur vie sur l'exploitation, estiment que cela peut bloquer l'avenir en rebutant d'autres installations. L'avis est unanime : les revenus actuels sont trop artificiels en raison des subventions.

Tous les agriculteurs interrogés sont conscients de la place prise par les organismes et par les structures. L'orientation de l'agriculture est fortement conditionnée par ce que l'un d'entre eux a appelé une « *filière* ». Un autre l'exprime aussi de cette façon : « *Si on enlève les primes, les gens ne voudraient pas rester. Ce problème des primes c'est que les gens s'assoient dessus. Pour certains c'est 80% du chiffre d'affaires. C'est pas mal fait pour les parcours et les landes, pour l'élevage. Aussi bien bovin qu'ovin. Il y a plus beaucoup d'agriculteurs aujourd'hui. Avec ça ils prennent un train de vie et si un jour ça s'arrête ça peut faire mal. On ne se remet pas en question. Les primes poussent à se laisser aller. Si jamais ils ferment les robinets ça va faire mal. Parce que les gens ils ont pris un train de vie, ils achètent du matériel. EN 2000 les paysans vivaient avec des C15 qu'ils tenaient avec des fils de fer, aujourd'hui ils ont des pickup dernier cri, des tracteurs* ». La question des risques liés aux primes est soulignée par tous parce que, pour les jeunes agriculteurs, elle fragilise l'agriculture qui est poussée à se spécialiser et à rendre très dépendants les agriculteurs de ces financements. On l'a vu plus haut, les jeunes agriculteurs de l'Épine sont prudents et soucieux d'une capacité d'autonomie de leurs activités. Ils veulent contrôler au maximum toute la chaîne, y

compris, pour certains leurs circuits de transformation et de commercialisation.

Les structures traditionnelles sont critiquées par les jeunes agriculteurs. La SAFER ne semble pas jouer un rôle d'équilibre et d'accompagnement des tendances de l'avenir du monde agricole local, d'après les jeunes agriculteurs. La prime est donnée aux gros agriculteurs par rapport aux petits. Comme le disent certains d'entre un : « *Ceux qui veulent s'installer sans terre c'est compliqué, c'est très dur à t'installer sans terre. Le prix ça flambe* » ; « *La SAFER essaye de trouver des solutions. Ici c'est très cher pour ce que c'est. La pression du foncier habitable n'est pas pour rien aussi pour faire monter les prix mais quand même. La SAFER se met un peu au milieu mais pas assez* ». Et un autre explique : « *la SAFER, ils sont là théoriquement pour installer les jeunes mais c'est ceux qui ont le plus gros portefeuille qui ont tous les droits* ».

De même, la Chambre d'agriculture ne semble pas donner pleinement satisfaction. Si certains jeunes agriculteurs reconnaissent qu'il y a des services utiles rendus par les techniciens de la CCA, le poids des contraintes est dénoncé et certaines conceptions y compris techniques sont considérées comme dépassées ou mal adaptées. Voici quelques propos de plusieurs jeunes agriculteurs : « *La chambre d'agriculture, c'est utile, il faut passer par eux mais ils sont un peu plan plan* » ; « *Maintenant à la chambre d'agriculture, tout est payant ; auparavant ce n'était pas le cas. Les chambres d'agriculture étaient subventionnées et il y avait un service, aujourd'hui on paye* » ; « *On est toujours dans le modèle c'est les gros qui mangent les petits. Mais, il y a de grosses différences dans les filières ; si tu fais des pommes dans la Durance ou des lavandes à l'Epine tu n'as pas le*

Le foncier en question

Le rapport effectué dans les années 1980 par la Chambre d'agriculture sur la commune, en prévision d'un aménagement foncier, débutait par le constat de « *problèmes anciens* » concernant cette question foncière. La propriété publique, domaniale et communale, est repoussée vers les deux sommets de la commune, du côté du Grand Bois au sud et vers le Duffre, au nord, même s'il existe, notamment dans le constructible des parcelles communales à proximité du village. L'analyse des cadastres depuis 1836, révèle que l'évolution de l'occupation de l'espace va vers une fermeture des paysages par développement des superficies en landes et fourrés qui se transforment en bois. En surface, la propriété foncière privée est essentiellement constituée de landes et de bois en raison d'une double évolution. La déprise agricole s'est traduite par une diminution des surfaces cultivées

même poids parce qu'il y pas les mêmes enjeux, les volumes de production » ; « *Mes revendications : au niveau agriculture, je trouve que le monde agricole est refermé sur les gros agriculteurs. On laisse partir de jeunes agriculteurs alors qu'on manque de jeunes et de petits agriculteurs dynamiques. Moi je pense qu'il faudrait libérer de petites parcelles, d'un hectare pour du maraichage, de la volaille. Il y a des gens qui sont en demande de produits frais et local. Et ça ne coûte pas grand-chose un hectare, cela enlève 200 euros de subvention mais ça fait vivre une famille. Il y aurait besoin de fortes décisions* » ; « *Avec la chambre d'agriculture c'est uniquement pour les papiers* » ; « *Les organismes comme la chambre d'agriculture ne sont pas très efficaces pour nous aider. Ils compliquent les choses en général. Lorsqu'on s'installe, il faut faire un plan d'investissement sur quatre ans, par exemple, la construction d'un bâtiment, mais si on a un tracteur qui tombe en panne, on ne l'a pas prévu dans le plan de financement et on doit payer parce que cela n'a pas été prévu. C'est à la fois compliqué et contraignant. Des fois c'est plus des freins* ».

Les jeunes agriculteurs sont confrontés aux attaques de loups qui se sont multipliées depuis les années 2015 : plusieurs attaques par an sur la commune. Au-delà du traumatisme qu'on mesure à leur attachement pour leurs animaux, les jeunes agriculteurs trouvent aberrant le système très coûteux de financement de l'indemnisation : les brebis égorgées, les parcs électrifiés, les chiens de garde avec leur nourriture etc. L'avis est que la présence du prédateur n'est pas choquante mais, comme le réclame la Confédération paysanne, que le loup, dont la population n'est plus menacée, puisse être déclassée à la Convention de Berne pour être chassable en fonction des effectifs.

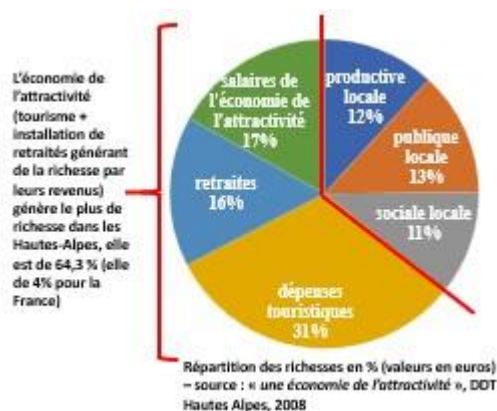
depuis plus d'un siècle et la plupart des propriétaires fonciers, sur l'ensemble de la commune, sont des non-résidents ou des résidents temporaires ou des résidents non exploitants. L'origine locale et familiale de la propriété foncière renforce un certain immobilisme et une évolution vers les friches. Par ailleurs, l'exploitation extensive de terres agricoles en raison des primes à l'ha attribuées dans le cadre de la PAC bloque le foncier. Comme le dit l'un des agriculteurs : « *Le foncier est hors de prix à cause des primes. 1 ha dans le gapençais arrive à 10 000 euros* ». Cette évolution est généralisée dans le secteur du Buëch et des Baronnies mais aussi ailleurs dans les Hautes-Alpes. Ces blocages sont dénoncés par les jeunes agriculteurs : « *L'agriculteur voisin ne veut pas louer de terre parce qu'il touche des sous avec les subventions. Quand on touche des subventions on n'a*

pas envie de prêter ou de vendre les terres ». Les difficultés d'évolution du foncier boisé sont aussi liées aux blocages réglementaires. Comme le dit une jeune agricultrice : « Pour les espaces cultivés, oui il y a des endroits qui sont devenus totalement boisés. Papa me disait tiens là c'était un champ, sur Juillac par exemple. Tant que c'est ouvert, c'est ouvert mais après quand

c'est boisé, on ne peut rien faire. La SAU, c'est la surface cultivée mais c'est un peu compliqué par rapport à l'état de la lande : les techniciens nous disent si c'est du boisement ou si c'est dans les surfaces cultivées. En fait c'est compliqué parce que les landes sont intermédiaires ».

La contribution à l'économie de l'attractivité est irremplaçable

Le tourisme et les installations définitives de retraités, forment l'économie de l'attractivité. Celle-ci constitue la part principale de la richesse économique du département des Hautes-Alpes et le secteur du Buëch et des Baronnies ne fait pas exception à la règle. En premier lieu, les productions locales, les labels et l'essor des produits bio contribuent à l'attractivité des territoires pour une clientèle touristique en attente de la qualité de ces produits alimentaires.



du paysage » et donc d'un patrimoine à la fois naturel et culturel.

La contribution à la protection de la nature passe aussi par l'inscription de la filière de l'élevage ovin dans l'entretien et l'alimentation des vautours qui sont nourris par les carcasses des brebis : comme le dit l'un des agriculteurs, « pour l'équarrissage ici c'est les vautours. On paye une somme tous les ans, on téléphone, ils passent quand il y a des bêtes mortes. C'est bien parce que ça traite écologiquement les déchets ».

Cependant les agriculteurs revendiquent une reconnaissance de cette contribution encore jugée comme informelle de ce que les économistes appellent les externalités positives. Ainsi l'un d'eux dit : « à l'avenir, il faut séparer la rentabilité économique et les impacts réels. On retombe dans la question des subventions. Un agriculteur entretient l'espace et cela a une valeur, c'est un travail qui mérite d'être rémunéré ».

Si le ski représente le facteur d'attractivité, dans la partie est du département, dans le secteur du Buëch et des Baronnies, les activités de nature et d'accueil se développent en raison de la qualité des paysages et du patrimoine naturel. Les agriculteurs ont largement conscience du rôle qu'ils jouent dans le maintien de la qualité des paysages menacés par les reboisements spontanés, l'uniformisation au détriment de la présence d'espaces montagneux en prairies ou de mosaïques de paysages tous deux abritant une biodiversité remarquable. Le choix du bio, des labels, notamment celui du cahier des charges pour l'agneau, aboutissent à des pratiques en faveur du pâturage dans des prairies fréquemment primées par des mesures agro-environnementales en raison de leur richesse écologique. Ce choix du bio concerne aussi les plantes aromatiques notamment la lavande. Comme le dit l'une des agricultrices : « Pour les MAE, oui on a une technicienne qui vient de la chambre d'agriculture. Elle vérifie les plantes présentes d'après une liste pour nous attribuer la prime. Cela concerne la qualité des plantes présentes et cela implique qu'on fasse aussi du broyage pour entretenir des espaces déboisés ». Les jeunes agriculteurs se savent et se revendiquent « protecteurs



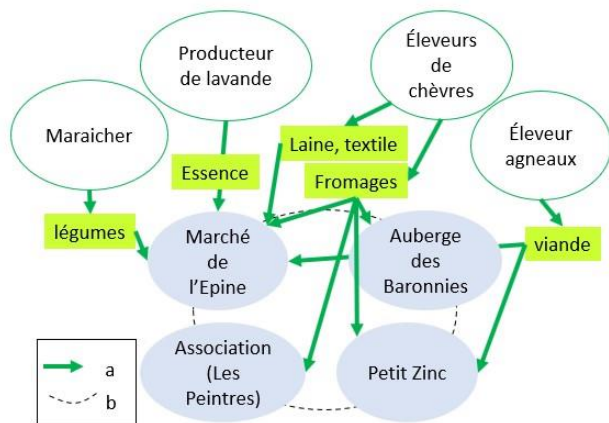
Cette revendication de reconnaître le travail effectué en faveur de l'entretien des paysages et de la variété des habitats semble mal comprise du grand public et de certains habitants souvent extérieurs au milieu agricole. Les agriculteurs sont souvent confrontés à une hostilité. Comme le dit l'un des agriculteurs : « Est-ce qu'on va vers un dénigrement de l'agriculture par des néo-ruraux écologistes ; surtout quand tu parles de défrichage ; ils vont dire que cela a un impact négatif alors que l'impact sur l'entretien des paysages est important ». L'une des agricultrices dit : « avec l'agri-bashing on est passé d'un métier où on était des ploucs mais maintenant on a l'impression qu'on nous charge de tous les maux de la terre. La pollution, c'est de notre

faute. Et puis tous les gens qui nous donnent les leçons. A notre époque on nous prenait pour des cons mais là maintenant c'est le reproche, les leçons ».

Les agriculteurs réclament une information pour changer les mentalités vis-à-vis de l'agriculture. Il est vrai que la question du loup est souvent polémique et nécessite aussi une information importante auprès de citadins ou de défenseurs de l'écologie.

Un cercle vertueux local dans les dynamiques économiques

Depuis ces années postérieures à 2015, s'est mise en place une forme originale et spontanée de système économique.



Sur le schéma ci-dessus, les flèches en vert signalent les relations notamment de production puis de vente de produits agricoles transformés (fromages, viande, essence de lavande, laine et vêtements...) sur le territoire qui est figuré par le cercle en tirets noirs. Les jeunes agriculteurs, pour la plupart, ont une relation avec des structures qui animent la vie sociale et économique du territoire : l'auberge communale, des associations, une structure encore informelle qui est le marché. En effet, le marché de l'Épine est le fruit « d'une discussion autour du comptoir », entre les

gérants de l'auberge et deux conseillers municipaux. Jusqu'à présent, il repose sur le volontariat des deux organisatrices qu'accompagnent en été des habitants de l'Épine, séduits par ce marché qui impulse une dynamique sociale de la commune en favorisant ces rencontres hebdomadaires. Les habitants ont en plus le sentiment de valoriser leur village par l'importance de l'affluence des personnes qui viennent consommer et acheter sur ce marché. Il permet, en été, chaque mardi en fin d'après-midi, la vente des produits des agriculteurs locaux. Ce marché stimule même une diversification des productions notamment le maraichage développé par un jeune agriculteur en raison de cette opportunité.

L'Auberge des Baronnie est dans une démarche volontaire de s'appuyer sur les produits locaux pour assurer la confection des menus. « *Même si c'est plus cher, on s'y retrouve* ». Le choix est de travailler ces produits locaux, y compris la fabrication du pain qui utilise de la farine locale (petit épeautre, farine complète etc.). Les associations dont le café associatif Petit Zinc jouent le jeu de l'utilisation des productions locales de ces producteurs agricoles. Les revenus de ces agriculteurs sont soit déterminés soit augmentés par ce réseau d'acteurs territoriaux. En même temps, le système joue en faveur de l'autonomie alimentaire.

Conclusion

La commune de l'Épine constitue une sorte de modèle d'une évolution qui est commune aux secteurs de montagne, autour du Buëch et dans le territoire du Parc naturel régional des Baronnies provençales. Mais elle étonne en raison des particularités de ses dynamiques actuelles. Le système économique et territorial totalement spontané s'apparente à des formes bien connues : l'économie circulaire et l'agroécologie. L'économie circulaire est bien représentée dans ce système territorial dans lequel interagissent les activités agricoles, celles de transformation et les activités commerciales. Il y a des boucles vertueuses qui s'auto-alimentent et font prospérer chacun des acteurs. En plus le système territorial agit aussi à l'Épine en faveur du renforcement des liens sociaux : la participation des habitants témoigne de l'importance du bénévolat pour contribuer à faire fonctionner les activités créées. Les choix spontanés des jeunes agriculteurs et des autres acteurs font entrer le territoire dans une démarche intégratrice incluant des aspects agronomiques, écologiques, économiques et sociaux. La démarche met sur le même plan la production de biens alimentaires ou agricoles au sens large, la régulation des pratiques agronomiques permettant le renouvellement des écosystèmes et des habitats. Ce modèle spontané s'inscrit dans l'agroécologie. Sa démarche est l'inverse de l'agriculture intégrée à l'agro-business. Il refuse la dépendance vis-à-vis des marchés mais aussi des investissements coûteux pour intensifier les pratiques et les pratiques agricoles. Il vise avant tout à assurer l'autonomie et la capacité d'autosuffisance alimentaire. De ce point de vue, les jeunes agriculteurs de l'Épine contribuent à innover de manière spontanée en s'appuyant sur le territoire local.

Auteur : Pierre Pech, enseignant-chercheur à l'université Paris 1 et au LADYSS, unité mixte de recherche du CNRS 7533 pierre.pech@univ-paris1.fr